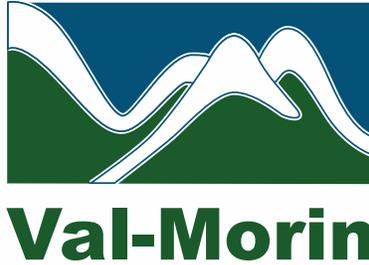


Appel de proposition pour un Responsable de la mobilité



Municipalité de Val-Morin
6120, rue Morin
Val-Morin (Québec)
J0T 2R0
Téléphone : 819-324-5670
Télécopieur : 819-322-3923
www.val-morin.ca

Pour toute question concernant cette demande de proposition, veuillez communiquer avec Jean-Simon Messier au 819-324-5670 poste 3813 ou communications@val-morin.ca



Contexte :

La Municipalité de Val-Morin est présentement à la recherche d'un sous-traitant pour assurer le mandat de Responsable de la mobilité sur son territoire.

La Municipalité a adopté, en 2023, un règlement relatif au stationnement et la circulation en novembre 2022 (règlement 735) qui interdit le stationnement sur tout le territoire, à l'exception des endroits qui sont précisés dans le règlement à l'annexe 3.1. La Municipalité souhaite assurer la sécurité des lieux publics et les respects de ses règlements de nuisance (Reg. 733) de sécurité, paix et ordre (Reg. 734) par une présence accrue sur le territoire durant les périodes de pointes.

On retrouve un stationnement payant situé à l'intersection de la 7^e Avenue et du chemin de la Gare, à proximité du lac Raymond. Les résidents de Val-Morin ont accès gratuitement à ce stationnement avec une vignette municipale et les citoyens de Val-David peuvent acheter une vignette saisonnière. Les utilisateurs qui ne possèdent aucune de ces deux vignettes doivent acheter un billet de stationnement, d'une durée de 4 heures, à l'horodateur situé au centre du stationnement.

La Municipalité est donc en quête d'un contracteur qui veillera au respect de la réglementation en vigueur concernant l'usage, la durée et les frais liés au stationnement du lac Raymond, en plus d'assurer la sécurité et la paix dans les lieux publics.

Le contracteur aura le mandat d'effectuer des patrouilles sur le territoire, d'émettre des constats d'infraction, de prendre des photos, de compléter les rapports d'infraction, d'assurer le suivi administratif des constats et de représenter la Municipalité à la cour municipale.

Une rencontre préparatoire sera offerte afin de comprendre le mandat et les normes entourant l'émission des constats, au besoin.



Profil recherché :

- Personne méthodique et organisée;
- De nature courtoise, responsable et professionnelle;
- Posséder son véhicule et un permis de classe 5 valide.

Jour de prestation de travail

Variable selon les saisons et périodes de vacances et de villégiature. Dois être disponible les fins de semaine.

Période du mandat :

De la mi-juin jusqu'à la dernière fin de semaine du mois d'août 2024, ainsi que le mois de Décembre au complet, avec possibilité de renouvellement du contrat après entente entre les parties.

Soumission :

Les candidats intéressés sont priés de présenter leur offre sous forme d'un taux horaire pour les heures travaillées. Le sous-traitant sera reconnu en tant que travailleur indépendant, et le taux horaire sera versé à titre d'honoraires professionnels. Ce taux englobe les frais de déplacements, la sous-traitance si nécessaire, ainsi que tous les avantages sociaux ou bénéfiques marginaux (déductions à la source, paie de vacances, CNESTT, etc.).

La Municipalité de Val-Morin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de négocier le taux horaire en présence d'une seule soumission.

Les personnes intéressées ont jusqu'au Mercredi 15 mai 2024 pour soumettre leur proposition sur le formulaire ci-joint à :

Monsieur Jean-Simon Messier

communications@val-morin.ca

Municipalité de Val-Morin

6120, rue Morin

Val-Morin (Québec) J0T 2R0



Appel de proposition pour un Responsable de la mobilité sur le territoire de la Municipalité

Formulaire de soumission

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de l'appel de proposition préparé par la Municipalité et offre mes services à titre de sous-traitant pour assurer le mandat de Responsable du bien-être citoyen et de la mobilité sur le territoire de Val-Morin au taux horaire suivant :

_____ \$ _____
Taux en chiffres Taux en lettres

Je sais que je serai considéré comme un travailleur autonome, que le taux horaire me sera payé à titre d'honoraires professionnels et qu'il inclut les déplacements, la sous-traitance (au besoin) ainsi que tous les avantages sociaux ou bénéfiques marginaux.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signé à _____, le _____ 2024.

Signature du soumissionnaire